

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SPORTS

Arrêté du 21 décembre 2010 autorisant au titre de l'année 2011 l'ouverture d'un concours de sélection sur épreuves pour le recrutement des professeurs de sport réservé aux sportifs de haut niveau

NOR : SPOR1032876A

Par arrêté du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale et de la ministre des sports en date du 21 décembre 2010, est autorisée au titre de l'année 2011 l'ouverture d'un concours de sélection sur épreuves pour le recrutement des professeurs de sport réservé aux sportifs de haut niveau.

Le nombre de postes offerts au concours sera fixé ultérieurement par arrêté.

L'ouverture des inscriptions est fixée au vendredi 24 décembre 2010.

La date de clôture des inscriptions et la date limite de dépôt des dossiers de candidature sont fixées au lundi 17 janvier 2011, terme de rigueur.

Les demandes d'admission à concourir s'effectuent :

a) Par voie télématique sur le site internet ou intranet du ministère du travail, de l'emploi et de la santé à l'adresse suivante : <http://www.sante-sports.gouv.fr/modalites-d-inscription.html>.

CONCOURS DE SÉLECTION SUR ÉPREUVES POUR LE RECRUTEMENT des professeurs de sport réservé aux sportifs de haut niveau	DATE ET HEURE DE PARIS
Ouverture du serveur	Vendredi 24 décembre 2010
Date et heure limites d'inscription	Lundi 17 janvier 2011, à minuit (heure France métropolitaine)

b) Par voie postale :

Le formulaire d'inscription peut être obtenu :

- par téléchargement sur le site internet ou intranet du ministère du travail, de l'emploi et de la santé à l'adresse suivante : <http://www.sante-sports.gouv.fr/modalites-d-inscription.html> ;
- sur demande uniquement auprès du bureau du recrutement (DRH3B), situé 10, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon, 75015 Paris (pôle accueil-concours, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, du lundi au vendredi, téléphone : 0800-00-64-22, appel gratuit) ;
- par courriel : concoursdrh@sante.gouv.fr.

Les dossiers de candidature par voie postale devront obligatoirement être transmis à l'adresse ci-dessous, au plus tard le lundi 17 janvier 2011, à minuit, terme de rigueur (le cachet de la poste faisant foi) :

Ministère du travail, de l'emploi et de la santé, ministère des solidarités et de la cohésion sociale, ministère des sports, ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, direction des ressources humaines, bureau du recrutement DRH3B (Sud-Pont), recrutement professeur de sport 2011, 14, avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP.

Tout dossier posté hors délai ne pourra pas être pris en considération.

Pour tous renseignements, les candidats peuvent téléphoner du lundi au vendredi au 0800-00-64-22 (appel gratuit) ou adresser un courriel à l'adresse suivante : concoursdrh@sante.gouv.fr.

Les épreuves écrites d'admissibilité auront lieu à partir du mercredi 16 février 2011. Elles se dérouleront au ministère du travail, de l'emploi et de la santé, 10, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon, 75015 Paris.

Les épreuves orales se dérouleront à partir du 21 mars 2011.

La liste des disciplines ouvertes est arrêtée comme suit : aviron, basket-ball, canoë-kayak, cyclisme, escrime, gymnastique, judo, lutte, natation, pentathlon moderne, roller-skating, ski, taekwondo, voile.

La composition du jury sera fixée ultérieurement.